



Informations pour les étudiants de maîtrise et doctorat 2019-2020

1. Informations de base :

- Colombe Sieber, commis sénior aux études avancées, saura vous conseiller sur toute question relative à votre progression dans votre parcours, régler toute question administrative et problème d'inscription, et vous fournir les formulaires et les consignes reliés aux étapes de vos études. Son horaire de travail est **le lundi et mardi de 8h30 à 16h30 et le mercredi et jeudi de 8h30 à 12h** au local 4048, Ringuet, et elle est joignable par téléphone au (819) 376-5011 poste 3181 ou par courriel : colombe.sieber@uqtr.ca / secretariat.philosophie@uqtr.ca.
- Le site web de notre section de philosophie est accessible directement au lien suivant :
www.uqtr.ca/philo
Consultez régulièrement le site web pour les annonces de conférences et les onglets utiles : notamment dans la section « étudiants », sous l'onglet « documents importants », vous trouverez un **modèle de mémoire et de thèse** préformaté que vous pouvez aussi utiliser pour vos travaux de fin de session en changeant les informations. Ces modèles sont une mise en forme représentative des **normes de citation et de présentation des travaux universitaires** et ils en contiennent l'explication.

Pour que l'information vous soit partagée rapidement, nous avons créé une page Facebook (**Philosophie UQTR**), et vous êtes invités à vous y abonner. Aussi, les étudiants ont leur propre page Facebook (**Philo UQTR Dank!**).
- Vos représentants au comité de programme de cycles supérieurs pour 2018-2019 sont William-Philippe Girard à la maîtrise et André Menezes Rocha au doctorat.
- Pour consulter le règlement de cycles supérieurs : [Règlement des études de cycles supérieurs](#)
- Site Web des cycles supérieurs avec toute l'info la plus importante :
<https://www.uqtr.ca/cyclessuperieurs/>

2. Bourses d'études

a. Dates limites

Vous devez soumettre votre projet pour vérification **deux semaines avant la date limite** à Isabelle Dupuis, agente de recherche au décanat des études. Isabelle.Dupuis1@uqtr.ca

- CRSH maîtrise = 1^{er} décembre 2019
- CRSH doctorat = 7 octobre 2019
- FRQSC maîtrise = 9 octobre 2019
- FRQSC doctorat = 16 octobre 2019
- Autres bourses, internes : Fondation, syndicat des professeurs...

Consulter toutes les bourses offertes au www.uqtr.ca/bourses

Il est essentiel de noter que pour les nouveaux admis au doctorat, qui reçoivent la bourse Universalis Causa, le décanat des études exige qu'ils déposent des demandes de bourse aux organismes externes (CRSH et/ou FRQSC) dès cet automne pour avoir le droit aux versements de la bourse à partir de l'année suivante.

b. Éléments du CV à prendre en compte

- Excellence académique : notes et moyenne cumulative, bourses et prix reçus;
- Capacité de recherche : Projet (attention à la longueur maximale!), articles ou conférences, assistantat à la recherche, expériences de travail en rapport avec les sciences humaines et sociales;
- Leadership et implication dans la communauté (bénévolat, mentorat, implication caritative ou sportive...).

Il est important de comprendre que le projet, même s'il doit être soigné, ne représente qu'une partie du dossier dans son intégralité, et qu'il faut au CRSH ou FRQSC qu'aucune case ne soit laissée vide (ex. bourses et prix obtenus, expérience de travail...) sans quoi les chances d'avoir une bourse d'études sont presque anéanties. Ne surtout pas dépasser l'espace-limite ou le nombre maximal de mors autorisé (pour le projet notamment), car la demande peut alors être jugée **non recevable**. Finalement, faire toujours corriger le français de sa demande pour qu'il soit irréprochable, et transmettre suffisamment à l'avance (3-4 semaines) la demande de lettre de référence aux professeurs choisis. Travailler à son projet de concert avec son directeur ou sa directrice de thèse.

3. Services offerts aux étudiants

- www.uqtr.ca/sae

Services d'aide psychologique, aide avec la rédaction de travaux, mentorat... Allez voir à tout prix ce qui est offert, c'est une chance inouïe d'avoir tous ces services gratuits! Pourquoi payer pour faire corriger ses textes ou encore perdre des points alors que c'est un service gratuit et qu'il inclut de plus des explications pour ne pas refaire les fautes?

- Bourses d'aide à la diffusion (présentation à des colloques et publications avec évaluation) :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=4280&owa_no_fiche=16

(BOURSES OFFERTES PAR LE DÉCANAT DES ÉTUDES) :

- Maximum de 2 bourses par session, par étudiant
 - Pour une possibilité de 2 500\$ par année financière (du 1er mai au 30 avril)
 - Communication au Québec : 200 \$
 - Communication au Canada ou États-Unis mais moins de 800 KM de Trois-Rivières : 750 \$
 - Communication au Canada ou États-Unis à plus de 800 Km de Trois-Rivières : 1250 \$
 - Communication hors Canada et États-Unis : 1500 \$
 - Publication : 400 \$
- Séjours d'études (incluant de recherche) à l'étranger :
 - www.uqtr.ca/partir (4000 \$ pour un séjour d'une session ou 8000 \$ pour un séjour de deux sessions à l'étranger, + opportunité d'aide pour les assurances et les frais de transport vers le pays avec « LOGIQ »).
 - <https://www.mitacs.ca/fr/programmes/globalink/bourses-de-recherche-mitacs-globalink> (séjours de **recherche (pas de cours)** à l'étranger)

La Bourse de recherche Mitacs Globalink fournit 6 000 \$ à des finissants du premier cycle, des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs postdoctoraux au Canada pour réaliser des projets de recherche de 12 à 24 semaines dans des universités à l'étranger.

Les occasions suivantes soutiennent le déplacement et la recherche du Canada vers des universités dans les pays suivants : Arabie saoudite, Australie, Brésil, Chine, Corée, États-Unis, Inde, Israël, Japon, Mexique, Norvège, [pays membres de l'UE](#) (en France, les universités sont des établissements d'accueil admissibles), Royaume-Uni, Tunisie.

4. Bourses d'excellence à l'admission

Bourses au doctorat :

Universalis causa: bourses universelles au doctorat

Le programme Universalis causa vise à recruter les meilleurs étudiants aux programmes de 3^e cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et, par le fait même, à contribuer au développement de la recherche en fournissant au corps professoral un levier intéressant pour recruter des candidats à haut potentiel.

Valeur et durée du financement

À partir de la session d'été 2019, Universalis causa offre à chaque étudiant nouvellement inscrit à temps complet (première inscription) dans un programme de doctorat de 3^e cycle avec thèse un montant de 7 000 \$ par année sur trois (3) ans. À ces 21 000 \$, la direction de recherche, le département ou l'unité de recherche accueillant l'étudiant peuvent décider d'ajouter des suppléments de bourse sans aucune limite du montant. Pour les étudiants en cotutelle, certaines particularités s'appliquent. La convention de cotutelle précisera les détails en fonction du cheminement de l'étudiant.

L'octroi de la bourse est automatique à la première session. Pour les versements subséquents, pendant toute la durée de sa bourse, l'étudiant doit :

Cheminer à temps complet;

Maintenir une moyenne minimale (3,5/4.3);

Avancer de manière satisfaisante dans ses études et son projet de recherche.

Les titulaires des bourses Universalis causa ont l'obligation de déposer une demande de bourse de recherche auprès des conseils de recherche fédéraux ou provinciaux (CRSNG/CRSH/IRSC ou FRQNT/FRQSC/FRQS) au cours de la première année de validité de leur bourse institutionnelle (sauf si aucun programme n'est disponible pour l'étudiante ou l'étudiant).

Exemption des droits de scolarité supplémentaires (frais majorés)

Les étudiants internationaux admissibles aux bourses Universalis causa sont automatiquement exemptés des droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers (frais majorés) lors de leur première inscription à temps complet dans leur programme. C'est une exemption d'une valeur d'environ 5 300 \$ par session accordée pour toute la durée des études selon le même principe que les bourses Universalis causa, c'est-à-dire: l'octroi de la bourse est automatique à la première session. Pour les octrois subséquents, pendant toute la durée des études, l'étudiant doit :

Cheminer à temps complet;

Maintenir une moyenne minimale (3,5/4.3);

Avancer de manière satisfaisante dans ses études et son projet de recherche.

Cumul des bourses et autres revenus

Les bourses Universalis causa sont partiellement cumulables avec d'autres sources de revenus.

Les étudiants peuvent recevoir des suppléments de la part de leur direction ou leur unité de recherche sans limites.

Avec l'accord de la direction de recherche, les boursiers institutionnels peuvent assumer maximum de 45 heures par session de charge de cours.

Les étudiants étrangers admissibles peuvent cumuler les bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires avec les bourses institutionnelles au doctorat.

Les bourses universelles au doctorat ne sont pas cumulables avec les bourses de recherche des organismes subventionnaires.

Modes de versement :

Les bourses Universalis causa sont versées chaque session, après la date limite d'abandon avec remboursement selon le schéma suivant:

1e session: 2 000 \$

2e session: 2 000 \$

3e session: 3 000 \$

La désignation de première, deuxième et troisième session varie selon la date de la première inscription des étudiants et n'est pas liée à l'année académique ou civile. La durée de trois ans est aussi calculée à partir de la session de la première inscription.

Bourses à la maîtrise :

Les bourses d'excellence pour les étudiants à la maîtrise sont en cours de modifications. Nous vous informerons dès que nous aurons plus d'information.

5. Congrès et colloques annuels

Du moins important au plus important (prestige et difficulté d'acceptation) :

- a. Colloque des étudiants de cycles supérieurs de l'AGE (200 \$ offerts à tous les participants)
- b. Colloque FODAR des cycles supérieurs (en avril chaque année, sera à l'UQTR en 2019)
- c. Colloque de la Société de philosophie du Québec à l'ACFAS (entre le 4 et le 8 mai 2020 à Sherbrooke) : <http://laspg.org/congres>
- d. Colloque de l'Association canadienne de philosophie au congrès des sciences humaines du Canada : (<https://www.acpcpa.ca/cpages/home-page>)
University of Western Ontario (London), 30 mai-5 juin 2020
 - Consulter aussi : <https://www.idees-ideas.ca/evenements/congres> ET <https://www.congres2020.ca/> (autres sociétés incluses)

6. Notes diverses

- Importance de participer aux conférences et colloques départementaux.
- Mettre sur pied un cycle de conférences des étudiants de cycles supérieurs? Cela a eu lieu en 2016-17 et cela a été bien apprécié des étudiants. Cela devrait être fait de votre propre initiative.
- Il est possible durant votre durée normale d'études de prendre un congé sans justification ni médicale ni parentale : c'est votre droit.
- www.uqtr.ca/sprcq : société régionale de philosophie (« Société de philosophie des régions au cœur du Québec »). Moyennant une contribution annuelle de 5\$ pour 2019 (payable à Jimmy Plourde ou Syliane Charles), vous êtes tenus informés de toutes les conférences et activités d'intérêt philosophique à Trois-Rivières et dans la région. Le site web et la page Facebook sont également accessibles gratuitement.

Surveillez notamment la programmation de la journée mondiale de la philosophie qui se tiendra le jeudi 21 novembre 2019. Vous pouvez proposer votre nom à Syliane Charles pour être bénévole ou faire partie du comité d'organisation.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question reliée aux cycles supérieurs; à titre de directrice des programmes de cycles supérieurs en philosophie de l'UQTR, je suis votre interlocutrice normale pour toute discussion concernant vos inquiétudes ou problèmes avec des cours de cycles supérieurs ou le suivi de votre parcours, tandis que Colombe gère les questions formelles et techniques (ex. nombre de crédits manquants, durée des études ou formulaires).

Syliane Charles
Directrice de programmes de cycles supérieurs en philosophie
Syliane.charles@uqtr.ca

(819) 376-5011 poste 3189.